



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 15 mai 2023

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

L'État et la Métropole engagent un processus ouvert et partenarial sur l'intensification urbaine

Lancé par le Président de la République, le Conseil national de la refondation (CNR) se décline en démarches territoriales. Compte tenu des caractéristiques du territoire d'Aix-Marseille-Provence et des enjeux liés au zéro artificialisation nette (ZAN), la Métropole et l'État ont fait le choix de concentrer la réflexion sur le thème de « L'intensification des villes et des villages ». Ce temps d'échange s'est déroulé lundi 15 mai matin, à la préfecture des Bouches-du-Rhône, en présence de plusieurs élus locaux dont de nombreux maires du territoire.

Lancé le 8 septembre 2022, le CNR réunit des représentants de forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, avec l'ambition de travailler dans un esprit de dialogue sur les grands sujets de transition.

Le CNR « climat et biodiversité » fait l'objet d'ateliers nationaux qui permettent d'échanger sur les problématiques de transition écologique : l'écologie et la biodiversité, le logement, les transports, l'aménagement et l'énergie, ainsi qu'une déclinaison territoriale, à l'échelle de contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Pour les Bouches-du-Rhône, ce travail se réalise sur le périmètre du CRTE de la métropole Aix-Marseille-Provence avec pour objectif de faire remonter :

- les évolutions à mettre en œuvre, qu'elles soient législatives, réglementaires, organisationnelles, etc. ;
- les solutions avec des projets exemplaires et des bonnes pratiques à généraliser ;
- des créations dans les offres d'ingénierie et de financement.

Au niveau local, les CNR doivent ainsi permettre d'enrichir le diagnostic de territoire du CRTE et de compléter la liste des projets clés pour anticiper et faire face aux grandes transitions.

Au niveau national, les résultats de l'ensemble des territoires CNR permettront de construire un plan d'actions à conduire dans chaque secteur.

L'intensification urbaine, thème du CNR territorial pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

Actuellement mal appréhendé et cause de tensions au niveau local, le sujet de l'intensification urbaine devient un impératif face à des injonctions, de prime abord, contradictoires : construire plus de logements dont des sociaux, poursuivre le développement économique et moins consommer d'espace.

Le CNR permet d'être à l'écoute des élus, de la société civile et des citoyens, puisque le Conseil de Développement (CoDev) de la Métropole Aix-Marseille-Provence a pu présenter ses propositions. **Un sondage inédit sur le sujet a d'ailleurs été dévoilé, révélant, par exemple, que 88 % des habitants de la Métropole sont favorables au fait de limiter l'artificialisation des sols et 70 % d'entre eux souhaitent protéger les zones non construites.**

Il s'agit donc de se saisir de la problématique de l'intensification urbaine pour en faire un vecteur de développement territorial qui soit synonyme de qualité du cadre de vie, d'atténuation climatique et de décarbonation avec, pour objectif, de formuler collectivement des réponses opérationnelles qui permettront la mise en œuvre d'actions.

ampmetropole.fr



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

European
Innovation
Council



THE EUROPEAN
CAPITAL OF
INNOVATION
AWARDS 22

Dans ce cadre, une centaine de participants a travaillé en groupes et formulé des propositions aux questions suivantes :

- Quelles mutations des formes architecturales et urbaines pour réussir l'intensification?
- Quel processus pour permettre l'acceptation de l'intensification urbaine (par les habitants, les collectivités et les acteurs économiques) ?
- Comment favoriser la mixité sociale, urbaine, commerciale et économique dans les projets d'intensification urbaine?
- Quelle place donner à la nature (espaces publics, nature en ville, biodiversité, bien-être, lutte contre les îlots de chaleur, ...) dans une ville intensifiée ?
- Où et comment intensifier les villes pour tirer le meilleur parti de l'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle ?
- Quelles évolutions - technologiques ou non - des aménagements urbains pour réduire l'empreinte énergétique (décarbonation, énergie renouvelable...) de l'intensification urbaine ?

« Je suis heureuse d'ouvrir ce Conseil national de la refondation (CNR) et d'y associer la Métropole. Nous sommes le seul CNR qui s'attaque frontalement au sujet de la sobriété foncière, car nous voulons croiser les thématiques proposées (énergie, mobilité, logement, biodiversité...), les enjeux territoriaux se retrouvant tous dans cette question. À l'heure où la Métropole vient d'approuver son Programme local de l'habitat (PLH), a déjà adopté son Plan climat air énergie (PCAEM) et son Plan de mobilité métropolitain, et prépare son Schéma de cohérence territoriale (SCOT), c'est maintenant qu'il faut savoir comment traiter la sobriété foncière. La problématique concerne l'ensemble des composantes du développement urbain : les zones économiques doivent aussi se densifier. Mais le logement est LE sujet sensible. **La crise de construction de nous traversons, qui est une crise à la fois de l'offre et de la demande, nous impose d'être créatifs et de déployer de nouvelles solutions, à chaque fois à adapter au contexte, dans le respect des singularités locales. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du Conseil de Développement, qui participent activement à nourrir la réflexion des élus par leurs travaux** », a précisé **Martine Vassal**, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Département des Bouches-du-Rhône, en ouverture de séance du CNR.

« L'État ne cesse de renforcer son action en faveur de la transition écologique, au travers notamment du Fonds vert, créé en 2023. Ce Conseil national de la refondation (CNR) « Climat et Biodiversité », décliné à l'échelle du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de la métropole, constitue un cadre de réflexion partenariale idoine pour accélérer la planification de la transition écologique, en matière de développement durable, de revitalisation urbaine, de mobilité ou de développement économique. L'« intensification de nos villes et villages » est justement le thème de réflexion sur lequel la Métropole et l'État proposent de travailler avec vous, en faisant le pari de concilier deux perspectives présentées parfois comme contradictoires : la sobriété foncière d'une part et le développement territorial d'autre part. **À l'heure des sobriétés, qu'il s'agisse de foncier, de coût, d'énergies ou encore de ressources hydrauliques, un nouveau mode de développement est à inventer ensemble. Intensification n'est pas déshumanisation. Au contraire, nos villes et villages doivent être intensément plus humains, plus désirables, qu'ils ne le sont aujourd'hui** », a déclaré **Christophe Mirmand**, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, en introduction du CNR.